



Assemblée générale

Distr. limitée
8 avril 2024
Français
Original : anglais

Comité préparatoire de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement

30 mai 2023, et 22-26 janvier et 1^{er}-5 et [...] avril 2024

Point 6 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité préparatoire

Projet de rapport

Rapporteuse : M^{me} Sanita Pavļuta-Deslandes (Lettonie)

I. Questions d'organisation et questions diverses

A. Ouverture et durée des sessions

1. En application de la résolution [77/245](#) de l'Assemblée générale datée du 30 décembre 2022, le Comité préparatoire de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement a tenu sa session d'organisation le 30 mai 2023, sa première session du 22 au 26 janvier 2024 et sa deuxième session du 1^{er} au 5 et [...] avril 2024.

2. Le Comité préparatoire a tenu une séance plénière pendant la session d'organisation. Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence a ouvert la session d'organisation. Après leur élection, les Coprésidentes du Comité (Maldives et Nouvelle-Zélande) ont fait des déclarations liminaires. Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence a également fait une déclaration.

3. Trois séances plénières et une réunion informelle ont eu lieu pendant la première session. La Coprésidente (Nouvelle-Zélande) a ouvert la première session le 22 janvier 2024. À la 1^{re} séance plénière de la première session, le 22 janvier, les Coprésidents ont fait des déclarations liminaires. Des déclarations ont également été faites par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence et par la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et Conseillère spéciale de la Conférence. À la 3^e séance plénière de la première session, le 26 janvier, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence a fait une déclaration. Les Coprésidents ont fait des déclarations finales.



4. Les consultations sur le document final de la Conférence se sont poursuivies dans le cadre de réunions informelles intersessions tenues du 12 au 14 février 2024, du 28 février au 1^{er} mars et les 5, 21, 22, 25 et 27 mars.

5. À la deuxième session, deux séances plénières (y compris la reprise de la 2^e séance plénière) ont eu lieu, ainsi que [] réunions informelles sur le projet de document final. Les Coprésidents ont ouvert la deuxième session le 1^{er} avril 2024. Des déclarations ont été faites par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence, par la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et Conseillère spéciale de la Conférence et par le représentant du pays hôte (Antigua-et-Barbuda).

[À compléter]

B. Élection du Bureau

6. À la 1^{re} séance plénière de sa session d'organisation, le 30 mai 2023, le Comité préparatoire a élu Thilmeeza Hussain (Maldives) et Carolyn Schwalger (Nouvelle-Zélande) en tant que Coprésidentes.

7. À la même séance, le Comité préparatoire a élu la Barbade, le Cabo Verde, les Fidji, l'Italie, la Lettonie, la République dominicaine, la Roumanie et les Seychelles en tant que Vice-Présidents et Andrejs Pildegovičs (Lettonie) en tant que Rapporteur. Le Bureau du Comité préparatoire ainsi constitué comprenait également deux membres de droit représentant Antigua-et-Barbuda en sa qualité de pays hôte et le Samoa en tant que Président de l'Alliance des petits États insulaires, comme prévu par l'Assemblée générale dans sa résolution [77/245](#).

8. À la 1^{re} séance plénière de sa première session, le 22 janvier 2024, le Comité préparatoire a élu Ali Naseer Mohamed (Maldives) à la coprésidence pour reprendre le mandat restant à courir de Thilmeeza Hussain (Maldives), dont l'affectation à New York a pris fin en 2023.

9. À la même séance, le Comité préparatoire a élu Sanita Pavļuta-Deslandes (Lettonie) Rapporteuse en remplacement d'Andrejs Pildegovičs (Lettonie), dont l'affectation à New York a pris fin en 2023.

C. Ordre du jour et organisation des travaux

10. À la 1^{re} séance plénière de sa session d'organisation, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour de sa session d'organisation et de ses première et deuxième sessions, qui figure dans le document [A/CONF.223/2024/PC/1](#). L'ordre du jour était le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Règlement intérieur provisoire de la Conférence.
4. Examen du document final de la Conférence compte tenu des objectifs et du thème prévus pour celle-ci.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Comité préparatoire.

11. À la même séance, des déclarations générales ont été faites par les représentants de l'Union européenne, du Samoa (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), de Cabo Verde (au nom des petits États insulaires en développement d'Afrique), de la Barbade [au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM)], d'Antigua-et-Barbuda, de l'Italie, des États-Unis d'Amérique, de Malte, de l'Australie, de la République dominicaine, du Pakistan, des Seychelles, de la Lettonie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, d'Israël, du Danemark, de l'Autriche, de la Roumanie, de l'Indonésie, du Maroc, du Portugal, du Royaume des Pays-Bas, de la Bulgarie et d'El Salvador, ainsi que par l'observatrice de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

12. À la 1^{re} séance plénière de sa première session, le 22 janvier 2024, le Comité préparatoire a approuvé le projet d'organisation des travaux de sa session, qui figure dans un document non officiel (voir annexe II.A), étant entendu que des ajustements seraient apportés selon les besoins, et décidé que les consultations sur le projet de document final auraient lieu dans le cadre de réunions plénières informelles présidées par les Coprésidents ou par leurs représentants.

13. À la 1^{re} séance plénière de sa deuxième session, le 1^{er} avril 2024, le Comité préparatoire a approuvé le projet d'organisation des travaux de sa session, qui figure dans un document non officiel (voir annexe II.B), étant entendu que des ajustements seraient apportés selon les besoins, et décidé que les consultations sur le projet de document final se dérouleraient dans le cadre de réunions plénières informelles présidées par les Coprésidents ou par leurs représentants.

D. Participation

14. Les première et deuxième sessions du Comité préparatoire ont réuni les représentants et représentantes de [] États Membres de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. Y ont également participé des représentants et représentantes d'organisations et autres entités intergouvernementales, des membres associés aux commissions régionales, des représentants et représentantes d'organes des Nations Unies et des représentants et représentantes d'organisations non gouvernementales. La liste préliminaire des délégations figure dans le document [A/CONF.223/2024/PC/INF/1](#).

[À compléter]

E. Documentation

15. La liste des documents dont le Comité préparatoire était saisi figure en annexe au présent rapport.

II. Examen du document final de la Conférence compte tenu des objectifs et du thème prévus pour celle-ci

16. Le Comité préparatoire a examiné le point 4 de l'ordre du jour de la 1^{re} à la 3^e séance de sa première session, les 22 et 26 janvier 2024. Il a tenu une discussion générale sur ce point aux 1^{re} et 2^e séances.

17. À la 1^{re} séance plénière de sa première session, sur proposition des Coprésidents, le Comité préparatoire a décidé, sans que cela constitue un précédent pour ses sessions futures, que les organisations de la société civile pourraient soumettre une déclaration préenregistrée, qui serait diffusée dans la salle de conférence à l'occasion de la

discussion générale consacrée au point 4 de l'ordre du jour pendant la première session.

18. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants du Samoa (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), de Cuba (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Union européenne, du Danemark (au nom des pays nordiques), de Vanuatu (au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique), de l'Australie (également au nom du Canada et de la Nouvelle-Zélande), de la Barbade (au nom de la CARICOM), des Tonga (au nom du Forum des îles du Pacifique), du Botswana (au nom du Groupe des pays en développement sans littoral), d'Antigua-et-Barbuda, de l'Italie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, du Bangladesh, des États-Unis, de Malte, de l'Irlande, de Singapour, de l'Autriche, de la Roumanie, du Royaume-Uni, des États fédérés de Micronésie, de la France, de la République dominicaine, du Maroc, du Pakistan, de l'Allemagne, de l'Indonésie, de la Jamaïque, de la Pologne, de la Chine, du Royaume des Pays-Bas, de la Grèce, de Cabo Verde, des Maldives et du Portugal.

19. À la 2^e séance plénière de la première session, le 22 janvier 2024, des déclarations ont été faites par les représentants de la Lettonie, de l'Espagne, de l'Inde, du Japon et des Tonga, ainsi que par les observateurs de l'Organisation internationale pour les migrations, du Secrétariat des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm et de l'Organisation internationale de droit du développement.

20. À la même séance, des déclarations ont également été faites par les représentants du Fonds d'équipement des Nations Unies, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'Union internationale des télécommunications, du Centre du commerce international, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et du Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi que par les représentants des organisations non gouvernementales accréditées suivantes : Conseil international pour la science (au nom du grand groupe de la communauté scientifique et technique), Children and Youth International, International Disability Alliance (au nom du Stakeholder Group of Persons with Disabilities) (déclaration préenregistrée), International Women's Development Agency Inc. (au nom du grand groupe des femmes) (déclaration préenregistrée), Pacific Islands Association of Non-Governmental Organizations (au nom du grand groupe des organisations non gouvernementales) (déclaration préenregistrée), Caribbean Natural Resources Institute (déclaration préenregistrée), Small Island Developing States Youth Hub for the Atlantic, Indian Ocean, Mediterranean and South China Sea region Seychelles (au nom du grand groupe des enfants et des jeunes) (déclaration préenregistrée) et Mærsk McKinney Møller Center for Zero Carbon Shipping (déclaration préenregistrée).

21. À la 3^e séance plénière de la première session, le 26 janvier 2024, le Comité préparatoire a entendu une déclaration de la Coprésidente (Nouvelle-Zélande), suivie d'une déclaration générale du représentant du Samoa (au nom de l'Alliance des petits États insulaires).

22. Le Comité préparatoire a examiné le point 4 de l'ordre du jour aux 1^{re} et 2^e séances plénières de sa deuxième session, les 1^{er}, 5 et [...] avril 2024. Le Comité a tenu un débat général sur la question à sa 1^{re} séance plénière.

23. À la 1^{re} séance plénière de sa deuxième session, le 1^{er} avril 2024, le Comité préparatoire a entendu les déclarations de l'Ouganda (au nom du Groupe des 77 et de

la Chine), du Samoa (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), de l'Australie (au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), du Népal (au nom du Groupe des pays les moins avancés), du Danemark [au nom des pays nordiques (Danemark, Norvège, Suède, Islande et Finlande)], d'Haïti (au nom de la CARICOM), de la Bulgarie, de Singapour, de la Lettonie, des Seychelles, de l'Afrique du Sud, de la République dominicaine, de Cabo Verde, des Maldives, de la Chine, de Cuba, de l'Indonésie, de Madagascar, du Royaume-Uni, des Tonga, des États-Unis et du Timor-Leste.

24. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, et par les représentants des organisations non gouvernementales accréditées suivantes : Caribbean Natural Resources Institute, Peace Boat et Sasakawa Peace Foundation.

25. À la 2^e séance plénière de sa deuxième session, le 5 avril 2024, le Comité préparatoire a poursuivi son examen du point 4 de l'ordre du jour. Les Coprésidents ont fait des déclarations.

[À compléter]

III. Questions diverses

26. À la 2^e séance plénière de sa deuxième session, le 5 avril 2024, le Comité préparatoire a examiné le point 5 de l'ordre du jour. Le représentant du pays hôte de la Conférence (Antigua-et-Barbuda) a fait une déclaration au cours de laquelle il a fait le point sur les préparatifs de la Conférence entrepris par le pays hôte. Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence a également fait une déclaration.

IV. Mesures prises par le Comité préparatoire

27. À la 1^{re} séance plénière de sa session d'organisation, tenue le 30 mai 2023, le Comité préparatoire était saisi d'un projet de résolution intitulé « Modalités additionnelles et structure de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement » (A/CONF.223/2024/PC/L.1) présenté au titre du point 2 de l'ordre du jour. Il a été informé que le projet de décision n'avait pas d'incidences sur le budget-programme. Il a adopté le projet de résolution sans le mettre aux voix (résolution 1).

28. À la même séance, le Comité préparatoire était saisi d'un projet de résolution intitulé « Règlement intérieur provisoire de la Conférence » (A/CONF.223/2024/PC/L.2) présenté au titre du point 3 de l'ordre du jour. Il a été informé que le projet de décision n'avait pas d'incidences sur le budget-programme. Il a adopté le projet de résolution sans le mettre aux voix (résolution 2).

29. À la 1^{re} séance plénière de sa première session, tenue le 22 janvier 2024, le Comité préparatoire était saisi d'un projet de décision intitulé « Accréditation d'organisations non gouvernementales, de grands groupes et d'autres parties

prenantes en vue de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement » ([A/CONF.223/2024/PC/L.3](#)), présenté par les Coprésidentes à l'issue de consultations informelles. À la même séance, il a adopté le projet de décision (décision 101).

30. À la 1^{re} séance plénière de sa deuxième session, tenue le 1^{er} avril 2024, le Comité préparatoire était saisi d'un projet de décision « Modalités additionnelles et structure de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement » ([A/CONF.223/2024/PC/L.4](#)) présenté au titre du point 2 de l'ordre du jour. Il a été informé que le projet de décision n'avait pas d'incidences sur le budget-programme. À la même séance, il a adopté le projet de décision (décision 102).

[À compléter]

V. Adoption du rapport du Comité préparatoire

31. À la [] séance plénière de sa deuxième session, le [] avril 2024, le Comité préparatoire a approuvé son projet de rapport figurant dans le document [A/CONF.223/2024/PC/L.5](#) et autorisé la Rapporteuse à en établir la version définitive conformément à la pratique de l'Organisation des Nations Unies.

[À compléter]

Annexe I

Liste des documents dont le Comité préparatoire était saisi

Ordre du jour provisoire annoté	A/CONF.223/2024/PC/1
Modalités additionnelles et structure de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement : projet de résolution	A/CONF.223/2024/PC/L.1
Règlement intérieur provisoire de la Conférence : projet de résolution	A/CONF.223/2024/PC/L.2
Accréditation d'organisations non gouvernementales, de grands groupes et d'autres parties prenantes en vue de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement	A/CONF.223/2024/PC/L.3
Modalités additionnelles et structure de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement : projet de décision	A/CONF.223/2024/PC/L.4
Liste provisoire des délégations aux première et deuxième sessions du Comité préparatoire	A/CONF.223/2024/PC/INF/1

[À compléter]

Annexe II***A. Proposed organization of work of the first session of the Preparatory Committee¹**

<i>Date/time</i>	<i>Agenda item</i>	<i>Programme</i>
Monday, 22 January 2024		<i>First plenary meeting</i>
10 a.m.–1 p.m.	1	Election of officers² Opening statements: Co-Chairs of the Preparatory Committee Representative of the host country of the Conference (Antigua and Barbuda) Secretary-General of the Conference (Under-Secretary-General for Economic and Social Affairs) Special Adviser for the Conference (High Representative for the Least Developed Countries, Landlocked Developing Countries and Small Island Developing States)
	2	Adoption of the agenda and other organizational matters³
	4	Consideration of the outcome of the Conference based on the objectives and the theme of the Conference General discussion ⁴
		<i>Second plenary meeting</i>
3–6 p.m.	4	General discussion (<i>concluded</i>)
Tuesday, 23 January		<i>No meetings</i>
Wednesday, 24 January		<i>First and second informal meetings</i>
10 a.m.–1 p.m. and 3–6 p.m.		Consideration of the draft outcome document
Thursday, 25 January		<i>Third and fourth informal meetings</i>
10 a.m.–1 p.m. and 3–6 p.m.		Consideration of the draft outcome document

* Le texte de l'annexe est distribué en anglais seulement.

¹ Issued as A/CONF.223/2024/PC/CRP.1.

² To replace the Co-Chair (H.E. Ms. Thilmeeza Hussain, Maldives) and the Rapporteur (H.E. Mr. Andrejs Pildegovičs, Latvia) on the conclusion of their respective tours of duty. The nominations of H.E. Mr. Ali Naseer Mohamed, Maldives, for Co-Chair, and H.E. Ms. Sanita Pavļuta-Deslandes, Latvia, for Rapporteur, have been received.

³ The annotated agenda for the organizational, first and second sessions of the Preparatory Committee was adopted during the organizational session on 30 May 2023 (contained in document [A/CONF.223/2024/PC/1](#)). Under this item, the Committee is expected to have before it the proposed organization of work for the first session (present document) for adoption, as well as a draft decision on the accreditation and participation of non-governmental organizations, major groups and other relevant stakeholders in the Conference and the preparatory meetings.

⁴ The list of speakers opens on e-delegate on 9 January 2024. The time limits for States of five minutes for delegations speaking on behalf of a group of States and three minutes for individual statements will be observed. The time limit for observers is two minutes. The Conference secretariat will establish a list of speakers of accredited non-governmental organizations, major groups and other relevant stakeholders based on the expressions of interest received.

<i>Date/time</i>	<i>Agenda item</i>	<i>Programme</i>
Friday, 26 January		<i>Third plenary meeting</i>
10 a.m.–1 p.m.	4	Consideration of the outcome of the Conference based on the objectives and the theme of the Conference
	5	Other matters
		Closing statements
		Secretary-General of the Conference
		Co-Chairs of the Preparatory Committee

B. Proposed organization of work of the second session of the Preparatory Committee¹

<i>Date/time</i>	<i>Agenda item</i>	<i>Programme</i>
Monday, 1 April 2024		
10 a.m.–1 p.m.		<i>First plenary meeting</i> Opening statements: – Co-Chairs of the Preparatory Committee – Permanent Representative of the host country of the Conference (Antigua and Barbuda) – Secretary-General of the Conference (Under-Secretary-General for Economic and Social Affairs) – Special Adviser for the Conference (High Representative for the Least Developed Countries, Landlocked Developing Countries and Small Island Developing States)
	2	Adoption of the agenda and other organizational matters²
	4	Consideration of the outcome³ of the Conference based on the objectives and the theme of the Conference General discussion ⁴
3–6 p.m.		<i>Second plenary meeting</i>
	4	Consideration of the outcome of the Conference based on the objectives and the theme of the Conference General discussion (<i>continued</i>)
Tuesday, 2 April		
10 a.m.–1 p.m. and 3–6 p.m.		<i>First and second informal meetings</i> Consideration of the draft outcome document
Wednesday, 3 April		
10 a.m.–1 p.m. and 3–6 p.m.		<i>Third and fourth informal meetings</i> Consideration of the draft outcome document
Thursday, 4 April		
10 a.m.–1 p.m. and 3–6 p.m.		<i>Fifth and sixth informal meetings</i> Consideration of the draft outcome document

¹ Issued as A/CONF.223/2024/PC/CRP.2.

² The annotated agenda for the organizational, first and second sessions of the Preparatory Committee was adopted during the organizational session on 30 May 2023 (contained in document A/CONF.223/2024/PC/1). Under this item, the Committee is expected to have before it for adoption the proposed organization of work for the second session (present document) and a draft decision for postponing the time for the closing segment of the Conference by 30 minutes.

³ Latest draft available at: <https://sdgs.un.org/smallislands/documentation>.

⁴ The list of speakers opens on e-deleGATE on 25 March 2024. The time limits for States of five minutes for delegations speaking on behalf of a group of States and three minutes for individual statements will be observed. The time limit for observers is two minutes. The Conference secretariat will establish a list of speakers of accredited non-governmental organizations, major groups and other relevant stakeholders based on the expressions of interest received.

*Date/time**Agenda item**Programme*

Friday, 5 April

10 a.m.–1 p.m.

Seventh informal meeting

Consideration of the draft outcome document

3–6 p.m.

*Third plenary meeting***4 Consideration of the outcome of the Conference based on the objectives and the theme of the Conference****5 Other matters**

Update on the Conference preparations by the Permanent Representative of the host country of the Conference (Antigua and Barbuda)

6 Adoption of the report of the Preparatory Committee

Closing statements

– Secretary-General of the Conference

– Co-Chairs of the Preparatory Committee
